

L'Institut de Formation des Cadres de Santé de l'AP- HP est certifié ISO 9001 et AFAQ depuis fin 2017.



En partenariat avec l'université Paris Dauphine pour l'obtention de 60 ECTS d'un master...



Découvrez le site internet de l'IFCS de l'AP-HP :

<http://cfdc.aphp.fr/ifcs/>

**CENTRE DE LA FORMATION ET DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE**

Dès l'annonce des résultats de réussite au concours d'entrée à l'IFCS

Confirmation de votre inscription

Recherche de stage Module 1 hors secteur sanitaire

**Du lundi 07 octobre 2019
au
vendredi 25 octobre 2019**

**PROMOTION
2019-2020**

RECHERCHE DE STAGE MODULE 1 HORS SECTEUR SANITAIRES

Du lundi 7 octobre au vendredi 25 octobre 2019

Conformément à l'arrêté du 18 août 1995, la formation cadre de santé est une formation en alternance.

Le premier stage d'une durée de 3 semaines s'inscrit dans le cadre du module 1 « Initiation à la fonction de cadre » et se situe hors champ sanitaire.

FINALITÉ DU STAGE

Permettre au futur cadre de santé d'appréhender les pratiques managériales dans un secteur hors champ sanitaire.

OBJECTIFS DU STAGE

Identifier le contexte d'exercice du cadre tuteur;
Repérer le rôle et la place du cadre tuteur en s'immergeant dans un environnement hors secteur sanitaire;
Appréhender l'influence des environnements de travail dans la pratique quotidienne de la fonction cadre;
Analyser les points convergents et divergents des rôles et des missions du cadre tuteur hors secteur sanitaire et ceux exercés par le cadre de santé.

Le stage ne donne pas droit à rémunération.

EXEMPLES DE TERRAINS DE STAGE

- Collectivités territoriales, Mairies, Communautés de communes...
- Transports: RATP, SNCF, Air France...
- Commerces, Négoce: Supermarchés, magasins de sport, jardineries...
- Secteur de la culture: musées...
- Secteur du tourisme: Hôtellerie...
- Sécurité Publique: Commissariats...
- Secteur de l'industrie: Usines...

CONDITIONS DE VALIDATION DU STAGE PAR L'IFCS

CRITERES D'ACCEPTATION

L'étudiant doit être encadré par : Un tuteur de stage Manageant en proximité une équipe d'au moins 5 personnes.

(Par exemple : chef d'équipe, agent de maîtrise, chef de rayon, chef de bureau, etc.)

CRITERES DE REFUS

Les entreprises du secteur sanitaire ;
Les cadres dirigeants ou les cadres itinérants ;
Les entreprises ayant un lien familial avec l'étudiant ;
Les secteurs de formation des entreprises ;
Les horaires de nuit.

DEMARCHES A ACCOMPLIR POUR LA VALIDATION DU STAGE PAR L'IFCS

Démarcher au plus tôt les entreprises en explicitant les objectifs du stage et les conditions de validation du stage.



Faire compléter par le responsable du terrain de stage la feuille de renseignements disponible sur le site internet de l'IFCS.



Adresser la feuille de renseignements au secrétariat de l'IFCS dès que possible par courriel à l'adresse suivante : gestion-admin.ifcs.dfc@aphp.fr
Attention : La date limite de restitution de ce document est le 02 septembre 2019.



Dès la validation du stage par le responsable des stages à l'IFCS, une convention de stage tripartite entre l'AP- HP, l'entreprise et l'étudiant sera établie. Elle devra être signée par le responsable administratif de l'entreprise. Pour toute question relative au stage M1, contactez le responsable des stages par courriel: marc.llop@aphp.fr

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION A L'IFCS

Pour confirmer votre inscription à l'IFCS dès la parution des résultats le 03.06.2019. Vous devez :

Envoyer les documents d'inscription à :
directeur.ifcs.dfc@aphp.fr

Vous créez dès maintenant une adresse courriel personnelle conforme aux attendus de l'IFCS :
Nom de naissance.prénom.ifcs@...

Exemple :

Madame Lisa BOUDOT née HARMEL va devoir créer une adresse mail :

harmel.lisa.ifcs@gmail.com ou
harmel.lisa.ifcs@yahoo.fr ou
harmel.lisa.ifcs@orange.fr

(Le nom de domaine est à votre convenance)

Seul ce type d'adresse mail permettra votre accès à la nouvelle plateforme numérique de l'IFCS.